

Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO**



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. Débitrice: **Centre Autos-Remorques La Mandrinoise Sàrl**, de siège social à, 1964 Conthey

2. Déclaration de faillite: 20.03.2013

3. Procédure: sommaire

4. **Délai de production**: 12.05.2013

5. Remarques: La procédure susmentionnée, ouverte par décision du Tribunal d'Hérens et Conthey du 20 mars 2013, sera liquidée en la forme sommaire (art. 231 LP) selon prononcé du

8 avril 2013.

Délai pour les productions et revendications : 1 mois dès la présente publication

Les débiteurs et les personnes qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de s'annoncer et/ou mettre les biens à la disposition de l'office dans ce même délai sous peine de droit (art. 324 CP).

Office des faillites du district de Conthey R. Vergère, préposé 1963 Vétroz

00887741